



ÉTAT DES LIEUX DU DIPOSITIF DE CÉSURE À L'UNIVERSITÉ DE TOURS UNE PAUSE STRATÉGIQUE DANS LE PARCOURS ÉTUDIANT

La césure est un dispositif national issu d'une circulaire ministérielle datant de 2015 (puis précisée en 2019) offrant aux étudiants la possibilité de suspendre temporairement leur cursus universitaire pour un ou deux semestres. Cette pause est conçue pour permettre aux étudiants de réaliser une "expérience utile pour la formation et/ou leur projet professionnel". L'ensemble des bacheliers (après la terminale et avant l'intégration en première année) ou étudiants en formation initiale peuvent y prétendre en motivant leur demande auprès de l'établissement dans lequel ils souhaitent s'inscrire. Cette interruption d'études "encadrée" permet de maintenir l'inscription dans une formation et de bénéficier du statut étudiant. Elle garantit également la réintégration dans la filière à l'issue de la période de césure.

Cette étude se propose de réaliser un premier bilan de ce dispositif à l'université de Tours en se concentrant sur les trois dernières promotions d'étudiants. L'analyse portera sur plusieurs aspects : les effectifs concernés, leur profil, la nature des projets réalisés durant cette période et l'après césure.

MÉTHODOLOGIE

Les données présentées sont issues de sources administratives, plus précisément du fichier de demande de césure agrégé avec les données Apogée. Ces informations sont exhaustives, excepté pour les étudiants ayant fait une demande mais qui ne se sont finalement jamais inscrits dans notre établissement. La seconde source d'information est une enquête (réalisée conjointement par le CAPE et la MOIP) diffusée par mail entre mi-septembre et mi-octobre 2024 auprès des 359 étudiants ayant fait une demande de césure (promotion 23-24, 22-23 et 21-22). Le taux de participation à l'enquête est de 57 % soit 205 répondants. Cette enquête complète les données administratives en apportant des éléments de satisfaction et de retour d'expérience des étudiants. La source de données utilisée sera systématiquement indiquée en dessous de chaque graphique.

ÉVOLUTIONS ET CONCRÉTISATION DES DEMANDES DE CÉSURE

	Nombre de demandes	Nombre de demandes ayant abouti
21-22	102	82
22-23	128	97
23-24	129	105
Total	359	284

Source : données administratives

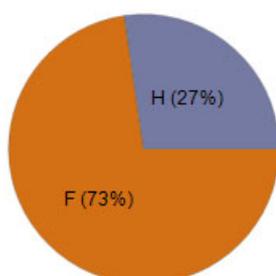
Nous comptabilisons 359 demandes de césure au cours des trois dernières années. Bien que ce dispositif reste relativement peu mobilisé par les étudiants, le nombre de césures effectivement réalisées montre une légère augmentation, passant de 82 en 21-22 à 105 en 23-24.

Toutes les demandes n'ont en effet pas abouti : 39 étudiants ayant formulé une demande de césure, au cours des trois années analysées, ont finalement poursuivi leur inscription dans l'établissement sans concrétiser leur projet, tandis que 36 autres n'ont pas finalisé leur inscription à l'université de Tours.

Les cas d'abandon ou de non-inscription varient selon le niveau de cursus. Ainsi, 9 demandes sur 10 émisent par des étudiants en M1 se concrétisent. À l'inverse, le plus bas niveau de réalisation est observé pour les demandes effectuées par des néobacheliers (demande post-terminale) et par des étudiants ayant atteint le niveau L3 (76 % des demandes aboutissant à une césure). Ces deux niveaux correspondent à des périodes de transition de cycle, durant lesquelles les étudiants peuvent envisager plusieurs orientations, que ce soit en première année de licence ou en master, et certains finissent par choisir un autre établissement pour poursuivre leurs études.

PROFILS DES ÉTUDIANTS EN CÉSURE

Sexe des étudiants effectuant des demandes de césure



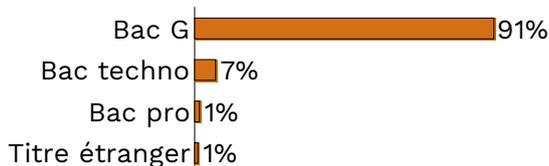
Source : données administratives

Si des disparités notables s'observent selon les années de cursus où les césures sont le plus sollicitées et réalisées, quelques tendances se dégagent également quant aux profils d'étudiants qui y recourent le plus fréquemment.

Les femmes sont en effet sur-représentées parmi les personnes candidatant à une césure. Alors que les taux de féminisation à l'université sont de 64 % en licence, 47 % en BUT, 65 % en master et 67 % en études de santé (selon le tableau de bord de l'université 2023-2024 produit par la DOPTE*), **les femmes constituent 73 % des demandes de césures.**

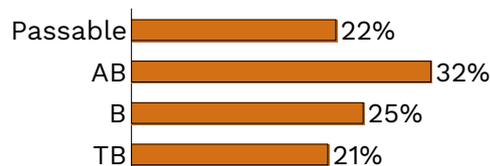
* Direction de l'organisation, du pilotage et de la transition écologique

Type de bac ou équivalence obtenu



Source : données administratives

Mention au bac



Source : données administratives

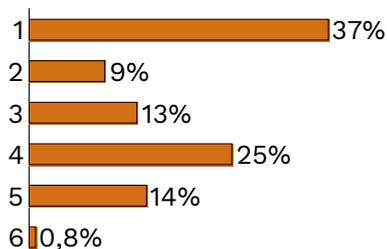
De plus, les étudiants optant pour une césure semblent avoir un parcours scolaire antérieur plutôt favorable. Une proportion significative d'entre eux est issue de filières générales du baccalauréat et a obtenu une mention. À titre de comparaison, 88 % des nouveaux entrants en L1 à l'université possèdent un bac général, et 8 % ont décroché une mention très bien. **Enfin, seuls 11 % des étudiants en césure ont bénéficié d'une bourse durant cette période.** Cette faible proportion s'explique en partie par le fait que le maintien de la bourse est conditionné, à l'université de Tours, à une inscription dans une autre formation pendant la césure.

TEMPORALITÉ DES CÉSURES : UNE PRÉFÉRENCE MARQUÉE POUR LES ANNÉES CHARNIÈRES

Les années de début de cycle universitaire sont particulièrement prisées pour effectuer une césure : 37 % des demandes concernent une première année (L1 ou BUT 1) et 25 % une quatrième année, soit l'entrée dans un cycle master. Cela suggère que les étudiants perçoivent ces moments charnières comme opportuns pour enrichir leurs parcours et/ou affiner leur projet d'orientation ou professionnel.

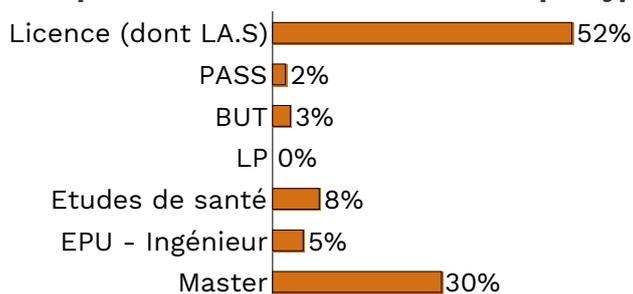
Dans le détail de type de diplôme préparé, les étudiants en filière de santé (études de médecine ou de pharmacie) présentent un profil distinct, avec des césures peu fréquentes durant le 1er cycle alors que 34 % des césures sont effectuées dans la 5ème année et 31 % lors de la 4ème année. L'intensité des premières années de médecine pourrait expliquer cette particularité. Pour les étudiants de l'EPU, la tendance est nettement orientée vers la fin du cursus avec 74 % des césures effectuées en dernière année. La diversité des approches selon les filières d'études peut refléter des objectifs variés dans l'utilisation du dispositif.

Année de cursus demandée pour la césure



Source : données administratives

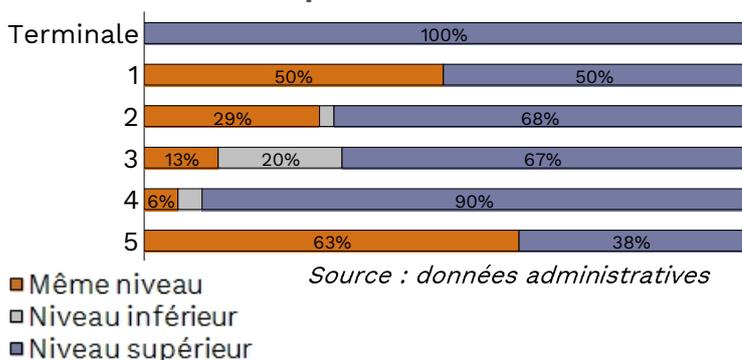
Répartition des demandes de césure par type de diplôme



Source : données administratives

Si les périodes de transition de cycles semblent les plus propices à une période de césure, l'on constate toutefois plus de demandes de césure pour une L1 que d'étudiants en terminale l'année précédente. Cela implique que l'ensemble des étudiants effectuant une demande de césure en 1ère année ne sont pas des néo-arrivants à l'université. En clair, **la L1 est parfois choisie comme année de césure par des étudiants qui se trouvaient dans un niveau équivalent (déjà en L1) voire supérieur (au-dessus d'une L1) à l'université, phénomène que l'on pourrait qualifier de "rétrogradation volontaire".** Ainsi, 15 % de l'ensemble des demandes de césure concernent un niveau équivalent et 8 % concernent un niveau inférieur à celui observé pré-césure. Cette tendance s'illustre par deux exemples probants : la moitié des étudiants présents en L1 avant leur demande sollicitent une césure dans une filière de niveau équivalent. De même, 20,5 % des étudiants en L3 avant leur demande le font à un niveau inférieur.

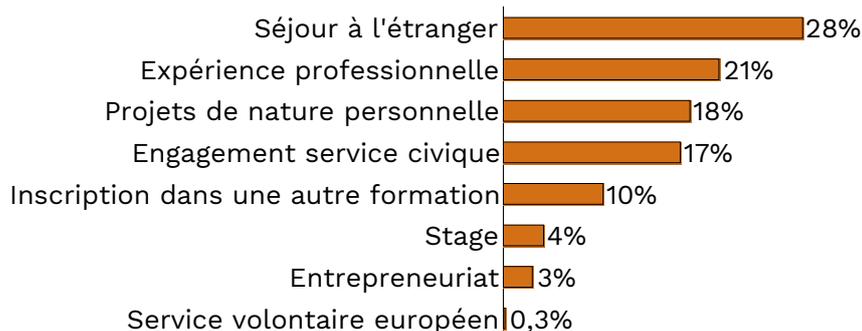
Niveau de césure souhaité selon l'année de cursus pré-césure



Source : données administratives

Plusieurs hypothèses peuvent être mobilisées pour expliquer ces choix apparemment contre-intuitifs. Il peut s'agir d'une stratégie liée à la transition vers le cycle master. Face à un refus d'admission en master les étudiants pourraient utiliser la césure comme une période d'attente stratégique. La césure pourrait aussi servir de pause pour repenser son orientation ou encore permettre d'explorer des domaines connexes ou complémentaires à la formation initiale.

Motifs administratifs déclarés



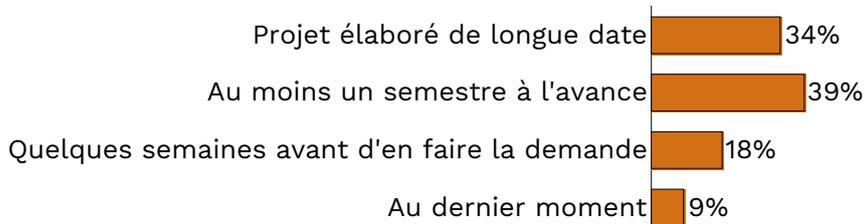
Source : données administratives

Les néobacheliers surdéclarent un séjour à l'étranger (48 %) alors que les étudiants en bac+3 profitent plus fréquemment du temps de césure pour réaliser une expérience professionnelle (28 %).

Par composante, nous observons que la moitié des demandes de césure en DESS sont motivées par un séjour à l'étranger. Les étudiants d'ASH s'emparent plus que les autres de l'engagement en service civique (29 % contre 17 % en moyenne) alors que les étudiants en santé favorisent plus une inscription dans une autre formation ou un projet personnel. Enfin, plus de femmes partent à l'étranger (33 % contre 16 % des hommes) alors que les hommes optent plus souvent pour un projet de nature personnelle (26 % contre 15 % des femmes).

Concernant les projets évoqués dans l'enquête, deux raisons principales pouvaient être sélectionnées et ces données apportent des nuances par rapport aux données administratives. Le stage apparaît dans l'enquête beaucoup plus déclaré que dans les dossiers administratifs avec 14 % d'étudiants concernés dans l'enquête contre 4 % dans les dossiers. Cependant, le stage est rarement cité comme motif unique (seulement 3 étudiants concernés). **Nous constatons également que 29 % de répondants souhaitent profiter de la césure pour affiner leur projet professionnel et d'orientation. Ce projet, absent des motifs des dossiers administratifs apparaît comme une raison secondaire importante, souvent couplée à d'autres motivations.** Cette raison est plus souvent invoquée par des étudiants choisissant une césure à un niveau d'études équivalent ou inférieur à celui précédemment atteint (28 % contre 16 % des étudiants inscrits en césure à un niveau de cursus supérieur).

Durée de réflexion du projet de césure



Source : données d'enquête - 152 répondants

La démarche administrative des césures prévoit la mention d'un motif principal dans les dossiers de demande. **Ainsi, 28 % des étudiants motivent leur demande de césure par un séjour à l'étranger. L'expérience professionnelle puis personnelle arrivent en 2ème et 3ème position.** En outre, la raison principale indiquée dans le dossier administratif varie selon plusieurs critères, notamment celui du niveau de cursus précédant la demande.

Concernant la construction du projet de césure, l'enquête montre que **les étudiants se sont d'abord renseignés sur le dispositif via des proches (42 %) puis par internet (40 %). 66 % des répondants s'estiment d'ailleurs (très) satisfaits des informations reçues en amont de la césure.**

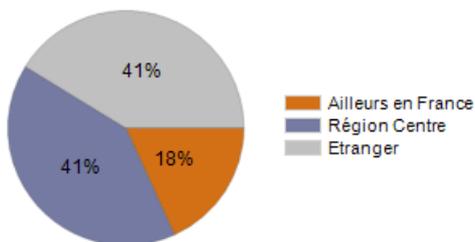
Malgré ce taux élevé de satisfaction, certaines ambiguïtés persistent sur la démarche à effectuer et les réponses ouvertes (des non-satisfaits) évoquent un manque d'informations sur la césure, dispositif encore peu connu à l'université. Par ailleurs, **la majorité des demandes de césure semble émaner d'un souhait réfléchi et non d'une décision impulsive (les trois quarts des répondants avaient réfléchi au projet au moins un semestre à l'avance, voire encore plus longtemps en amont).** Ce phénomène est particulièrement marqué pour les néobacheliers avec 65 % d'entre eux ayant élaboré le projet de longue date.

DÉROULÉ DE LA CÉSURE

Les dossiers administratifs montrent que 79 % des demandes se sont concrétisées. Parmi les étudiants inscrits en césure, 83 % affirment dans l'enquête avoir réalisé tous les projets prévus durant cette pause, 15 % les avoir réalisés partiellement et seulement 1 % n'ont finalement réalisé aucun projet initialement prévu. Par ailleurs, la majorité des étudiants (83 %) ayant réalisé une césure n'avait pas connaissance des dispositifs d'accompagnement proposés par l'université durant cette période.

Il est intéressant de noter que la moitié des répondants ne souhaite pas spécialement être accompagné durant la césure. Pour l'autre moitié des étudiants, 23 % des demandes d'aides souhaitées concernent la réflexion autour du projet d'orientation ou professionnel et la même proportion fait montre d'un besoin de conseils et de suivi durant la césure. Cette répartition égale entre souhait d'accompagnement et autonomie souligne la diversité des besoins des étudiants en césure.

Lieu de la césure



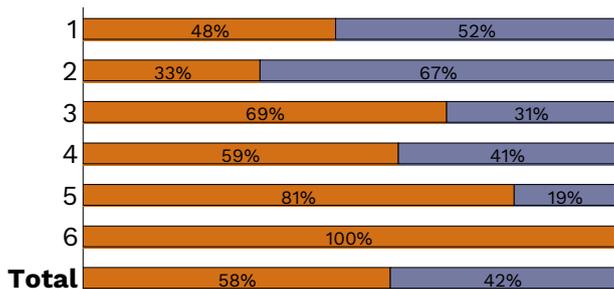
Source : données d'enquête -148 répondants

Les données précédemment évoquées témoignent d'un intérêt significatif pour les expériences internationales. Dans les faits, **41 % des étudiants réalisent une césure à l'étranger avec une prédominance pour des destinations occidentales** : 37 % effectuent leur césure dans un pays européen et 26 % en Amérique du nord.

Pour les étudiants restant en France, la césure s'effectue à 71 % dans la région Centre-Val de Loire dont 56 % en Indre-et-Loire.

L'APRÈS CÉSURE : RÉINSCRIPTION, IMPACT ET SATISFACTION

Réinscription post-césure à l'université de Tours selon le niveau de cursus de la césure



Source : Données administratives / Périmètre : étudiants ayant effectivement réalisé la césure

Après une période de césure, 58 % des étudiants se réinscrivent à l'université de Tours et 42 % quittent l'établissement. Le moment choisi pour la césure dans le parcours universitaire joue un rôle déterminant sur les chances de réinscription. **Ainsi les départs sont plus courants après une césure en première année (L1 ou BUT1) et en deuxième année (L2 ou BUT2) avec 52 % et 67 % de sorties enregistrées.** À l'inverse, les étudiants en master sont moins enclins à quitter l'université particulièrement ceux en 5ème année. Globalement, les césures demandées à un même niveau d'études et celles demandées à un niveau inférieur se traduisent majoritairement par une sortie de l'établissement (61 % et 72 %). À l'inverse, **être inscrit en filière sélective (EPU et études de santé) augmente les chances de poursuivre ses études à l'université.**

La nature de l'expérience de césure joue un rôle également important, les séjours à l'étranger et les expériences personnelles favorisant la réinscription (66 % et 60 % de réinscription). À l'inverse, **57 % des étudiants ayant réalisé une activité professionnelle quittent l'établissement à l'issue de la césure.**

Enfin, la mention au bac reste déterminante dans la réinscription post-césure. Si 74 % des étudiants titulaires d'un bac avec mention très bien se réinscrivent, ce n'est le cas que de 46 % des étudiants sans mention. Il existe une forte corrélation entre mention au bac et type d'études puisque les inscrits en études de santé et à l'EPU affichent des taux de mention au bac supérieurs.

À noter qu'une large majorité d'étudiants réinscrits le sont dans la filière identique à celle de leur inscription durant la césure (93 %).

Enfin, 60 % des étudiants réinscrits après la césure se disent (très) satisfaits des informations reçues concernant leur réinscription et 22 % (très) insatisfaits. Cette donnée suggère des améliorations possibles en terme d'information sur l'après césure. De plus, seuls 4 % des étudiants se sont emparés du bilan de l'expérience de césure proposé par la MOIP mais 40 % auraient apprécié en bénéficier.

Degré de satisfaction de l'expérience de césure



Source : données d'enquête

Le retour des étudiants sur leur période de césure s'avère particulièrement encourageant. **Ainsi, 66 % des répondants estiment que la césure a eu un impact sur leur projet d'orientation et/ou professionnel. Le degré de satisfaction générale est également très élevé avec 87 % d'étudiants déclarant être (très) satisfaits de leur expérience.** L'insatisfaction reste donc faible et concerne principalement des étudiants qui n'ont réalisé leurs projets que partiellement. En finalité, cette pause dans le parcours académique semble bénéfique à la clarification des aspirations et à l'enrichissement personnel.